

Questions orales

LES PORTS

LE RAPPORT SCOTT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT
QUANT AUX SUBVENTIONS À CERTAINES MUNICIPALITÉS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre des Transports. Le ministre est conscient de l'écart qui existe entre le Conseil des ports nationaux et les ports de commissions, et il connaît les difficultés éprouvées dans les régions où sont aménagés de tels ports. Le ministre pourrait-il informer la Chambre du sort fait au rapport Scott et dire s'il comporte une recommandation concernant l'octroi de subventions au lieu de la perception de taxes pour les administrations locales où il existe de tels ports?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il est très difficile de donner une réponse bien claire à cette question et je suis sûr que vous pouvez comprendre pourquoi. La situation est très difficile dans ce secteur—il est facile de rire de ce que je dis, mais le problème est le suivant: nous comptons 13 ports relevant du Conseil des ports nationaux, nous comptons le même nombre de commissions portuaires, et nous comptons de 1,500 à 2,000 ports...

Une voix: Voilà une situation bien embrouillée!

M. Marchand (Langelier):... qui relèvent de l'administration du transport maritime de mon propre ministère. Il y a encore les ports à statut spécial comme ceux de Toronto et d'Hamilton, ainsi que des ports privés comme ceux de Sept-Îles et de Port-Cartier entre autres. La situation diffère d'un endroit à l'autre. Si vous me demandez si le Conseil des ports nationaux applique une politique générale à tous ces ports, la réponse est non, monsieur l'Orateur.

* * *

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LE CAS DE L'INDUSTRIE DES ACCESSOIRES
ET PIÈCES DÉTACHÉES

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de l'Industrie et du Commerce une question portant sur la très grave situation où se trouve actuellement l'industrie de l'automobile. Étant donné que presque la moitié des travailleurs de cette industrie sont employés dans le secteur des pièces détachées qui est un secteur particulièrement mal en point en ce moment, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quels projets le gouvernement compte mettre en œuvre pour atténuer la gravité de cette situation?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons essayé de les aider à trouver de nouveaux débouchés pour nos exportations. Nous avons participé avec eux à un certain nombre de missions commerciales et d'expositions canadiennes à l'étranger. Diverses délégations étrangères sont venues au Canada étudier la fabrication des parties détachées comme source d'approvisionnement. Nous essayons de trouver autant de marchés nouveaux et variés que possible.

[M. Whelan.]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'EXÉCUTION DES ORDONNANCES DE PENSION ALIMENTAIRE
ACCORDÉES PAR LES TRIBUNAUX FAMILIAUX—LES PROJETS
DU GOUVERNEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Justice, je pose au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question qui intéresse aussi le ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Le 25 mars 1974, j'ai signalé que 75 p. 100 de toutes les pensions alimentaires accordées par les tribunaux familiaux du Canada contre des maris qui ont déserté le foyer ne sont pas payées. Cela coûte chaque année 365 millions de dollars aux contribuables. Quand j'ai soulevé la question à l'ajournement, le secrétaire parlementaire a répondu que le problème pourrait être examiné à la Conférence de l'uniformité de la législation au Canada qui se réunit chaque année pour étudier les moyens d'uniformiser les lois dans toutes les juridictions. Le ministre peut-il maintenant rendre compte de la réunion annuelle et dire quelles mesures sont prises pour remédier à la situation qui a coûté près de 1 milliard de dollars aux contribuables depuis le 1^{er} janvier 1973?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, il me fera plaisir de porter la question de l'honorable député à l'attention du ministre de la Justice dès son retour à la Chambre, et le ministre fera alors rapport.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE RAFFINERIE DE PÉTROLE
À EASTPORT (MAINE)—LA POSITION DU CANADA QUANT AU
TRANSPORT D'HYDROCARBURES EN EAUX CANADIENNES

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que les responsables de l'environnement dans l'État du Maine ne cessent de tenir des audiences relativement à la construction d'une raffinerie de pétrole à Eastport, Maine, et étant donné l'attitude que le ministre de l'Environnement a adoptée le 29 avril dernier, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a adressé un message au secrétaire d'État des États-Unis pour l'informer de l'usage qui peut être fait des eaux canadiennes pour le transport du pétrole vers la raffinerie proposée?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme mon honorable ami l'a signalé, monsieur l'Orateur, la commission du Maine n'a encore pris aucune décision relativement aux demandes dont elle est saisie. Si les pétroliers qui apporteront le pétrole à la raffinerie proposée doivent passer par Head Harbour, le gouvernement du Canada a fait connaître sans équivoque sa position au gouvernement des États-Unis. À notre avis, les risques écologiques sont si grands qu'une décision pareille serait très peu judicieuse.

M. l'Orateur: À l'ordre. Passons à l'ordre du jour. Le député de Cumberland-Colchester-Nord veut soulever la question de privilège.